

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
Conseil municipal de la Commune de
Challes-les-Eaux (Savoie)
Du Mercredi 4 octobre 2023
A 19 h 00**

L'an deux mille vingt-trois et le quatre du mois d'octobre, les Conseillers municipaux de la Commune de Challes-les-Eaux, convoqués le vingt-huit septembre deux mille vingt-trois, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de REMY Josette, Maire de Challes-Les-Eaux. Vingt-trois conseillers sont en exercice.

A l'ouverture de la séance, à dix-neuf heures,

Etaients présents : 20

ARSAC Thierry, BERLAND Mary, BILLARD Bernard, DELACHAT Françoise, ESTEVE Patrick, FRANCONY Christophe, GOUILLON Marie-Christine, GRUNENWALD Stéphanie, GUERLINCE Caroline, LOPEZ Marie-Christine, MARLIER Marie, MOREAU Vincent, PALHEC PETIT Colette, PASSIN Jean-Pierre, PLAISANCE Solange, RICHARD Marc, THIVOLET Cécile, VERTHUY Jean-Michel, VEUILLET Robert et REMY Josette.

Absent : 1

HALLAY James

Pouvoirs : 2

JACQUIER Jean-Yves donne pouvoir à LOPEZ Marie-Christine
CICERO Gilles donne pouvoir à VEUILLET Robert

Votants : 22

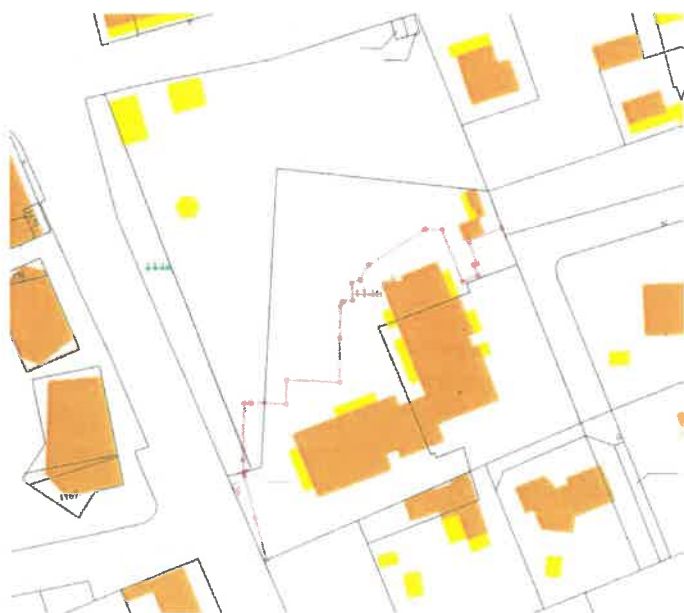
Madame Françoise DELACHAT est désignée comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte rendu de la séance du 6 septembre 2023.

Foncier (Josette REMY)

202391 Echange de parcelles avec l'Opac, lieudit Pré Carré

Suite au bornage au lieudit Pré Carré, une régularisation foncière a eu lieu avec l'OPAC de la Savoie :



Parcelle initiale	Propriétaire	division	Contenance m ²	Nouveau propriétaire	Contenance m ²
E1146	OPAC		2772		
		E1262	1633	OPAC	1633
		E1263	1175	Commune	1215
		E1264	40		
E1147	Commune		2797		
		E1265	2745	Commune	2745
		E1266	52	OPAC	52
E1148	Commune		507		
		E1267	503	Commune	503
		E1268	4	OPAC	4

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

Pour :	22
Contre :	0
Abstention :	0

- approuve l'échange de la manière suivante :

- L'OPAC cède les parcelles E1263 et 1264 à la commune, soit 1 215 m²
- la Commune cède à l'OPAC les parcelles E1268 et 1266, soit 56 m²

- autorise Madame le maire à signer toute pièce afférente à ce dossier

- cet échange se conclut à l'euro symbolique qui compte tenu de la modicité de la somme ne sera pas versé.

Personnel (Jean-Michel VERTHUY)

202392 Nouvelle nomenclature des emplois communaux du Service technique – atelier municipal - et recours à des agents contractuels pour accroissement temporaire d'activité et accroissement saisonnier

Monsieur Jean-Michel VERTHUY, Conseiller Délégué au Personnel, rappelle les termes de la délibération du 7 décembre 2022 relative à la nomenclature des emplois communaux du service technique atelier municipal.

Il sollicite l'assemblée :

- Sur la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à TC, corrélativement à la suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à TC (suite à mutation d'un agent en poste jusqu'en juin 2023 et le recrutement par voie de mutation de son remplaçant à compter du 16/10/2023) L'avis du comité social territorial a été requis lors de la réunion du 4/10/2023)
- Sur la nécessité de renforcer les effectifs de ce service, par le recours à des agents contractuels : 1 pour accroissement temporaire d'activité (durée maximum de 1 an pendant une même période de 18 mois consécutifs) et 1 pour accroissement saisonnier d'activité : (durée maximale de 6 mois pendant une même période de 12 mois consécutifs) dont la rémunération de ces agents contractuels est fixée sur le 1^{er} échelon de la catégorie C1.

Il invite l'assemblée délibérante à se prononcer sur le nouveau tableau des effectifs du service technique (atelier municipal)

Grade	Quotité du poste	
	Avant	après
Ingénieur principal	1 poste à TC	1 poste à TC
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à TNC : 24.5	1 poste à TNC : 24.5
Agent de maîtrise principal	1 poste à TC	1 poste à TC
Agent de maîtrise	1 poste à TC	1 poste à TC
Adjoints techniques principaux de 1 ^{ère} classe		1 poste à TC
Adjoints techniques principaux de 2 ^{ème} classe	3 postes à TC	2 postes à TC
Adjoints techniques	7 postes à TC	7 postes à TC

Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 4 octobre 2023,

Les avancements de grades au sein des cadres d'emploi mentionnés ci-dessus, pourront être envisagés, lorsque les conditions statutaires seront remplies et lorsque les missions des agents justifieront ces avancements.

Il pourra être fait face à l'accroissement temporaire et saisonnier des activités du service, par recours à 2 emplois contractuels rémunérés sur l'indice brut du 1^{er} échelon catégorie C1.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

Pour :	22
Contre :	0
Abstention :	0

- approuve la nouvelle nomenclature des services techniques qui annule et remplace l'ensemble des délibérations précédentes relatives aux postes du service technique
- valide le recours à 2 emplois contractuels pour accroissement temporaire et saisonnier d'activités.

202393 Tableau des effectifs – Nomenclature des emplois communaux – Service administratif mairie
Monsieur Jean-Michel VERTHUY Conseiller Municipal en charge du personnel, invite le conseil municipal à valider le nouveau tableau des effectifs des services administratifs tenant compte de la réorganisation des différentes entités

SERVICE ADMINISTRATIF		
Grades	QUOTITE DU POSTE DE TRAVAIL	
	AVANT	APRES
Attachés principaux	2 postes à TC	2 postes à TC
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe		1 poste à TC
Rédacteur	1 poste à TNC 30/35 ^{ième}	1 poste à TNC 30/35 ^{ième}
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	2 postes à TC	3 postes à TC
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à TC	2 postes à TC
Adjoint administratif	3 postes à TC	1 poste à TC et 1 poste à TNC 17,50/35 ^{ième}

Les avancements de grade en sein des cadres d'emploi mentionnés ci-dessus, pourront être envisagés, lorsque les conditions statutaires seront remplies et lorsque les missions des agents justifieront ces avancements.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

Pour :	22
Contre :	0
Abstention :	0

- valide la présente délibération qui annulera et remplacera l'ensemble des délibérations précédentes relatives aux postes de ce service.

Arrivée de HALLAY James à 19 heures 15

Présents : 21

Pouvoirs : 2

Votants : 23

Cinéma (Patrick ESTEVE)

202394 Approbation tarifs cinéma

Monsieur Patrick ESTEVE, conseiller délégué au cinéma, rappelle au conseil municipal la délibération du 6 septembre 2023 portant sur l'augmentation de certains tarifs.

Suite à un courriel du directeur de Cinébus, représentant le dispositif national « L'Ecole au cinéma », reçu le 12 septembre 2023, il est nécessaire de réajuster les tarifs comme suit :

	Tarifs TTC à compter du 20/09/2023	Tarifs TTC à compter du 04/10/2023
Entrée unitaire	5,00	5,00
Entrée unitaire moins de 14 ans	4,00	4,00
Tarif unitaire promotionnel jours particuliers, CE	4,00	4,00
Tarif groupes à partir de 10 personnes (scolaires du secteur primaire, secondaire et supérieur, para scolaires, centres de loisirs, maisons et établissements d'hébergement d'enfants...)	3,00	3,00
Carte 10 entrées	40,00	40,00
Carte magnétique rechargeable	2,00	2,00
L'École au cinéma (écoles, collèges, lycées) dispositif national	3,00	Application du tarif national
Fête du cinéma (Fédération Nationale du Cinéma)	Application du tarif national	Application du tarif national
Supplément au tarif pour projection 3D	2,00	2,00

Il propose d'accepter le Pass'Région, la carte Okay et le pass Culture comme moyens de paiement.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

Pour :	23
Contre :	0
Abstention :	0

- approuve les nouveaux tarifs applicables au cinéma à compter du 04/10/2023
- accepte le Pass'Région la carte Okay et le pass Culture comme moyens de paiement,
- acte les cartes générées par les systèmes institutionnels comme moyens de paiement.

Information au Conseil municipal

202395 Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales

Service	Nom entreprise	Ville	Objet du marché	Montant € HT	TTC	Date
ST	REXEL	73490 LA RAVOIRE	Remplacement éclairage défaillant et passage en LED - Parvis entrée école élémentaire	419,78€	503,74€	16/08/2023
ST	KILOUTOU	73000 CHAMBERY	Locations WC de chantier	787,64€	945,17€	21/08/2023
ST	L'AGENAIS	73800 PORTE DE SAVOIE	Abattage de l'épicéa situé à proximité du city stade	990,00 €	1 188,00 €	25/08/2023
ST	L'AGENAIS	73800 PORTE DE SAVOIE	Enlèvement aulne avenue Charles Pillet	380,00 €	456,00 €	29/08/2023
MAIRIE	MOSAIC	73330 BELMONT-TRAMONET	Assistance système et réseau 2023 DST et agent en mairie	86,68 €	104,02 €	29/08/2023
MAIRIE	MOSAIC	73330 BELMONT-TRAMONET	Renouvellement licence Eset école primaire	155,00 €	186,00 €	29/08/2023

CRECHE	DELALUNE	38100 GRENOBLE	Spectacle "Drôle de lutins" le 15/12/2023 au multi-accueil	454,98 €	480,00 €	29/08/2023
ST	SOCIETE OUEST VENDEE BALAIS	84310 MORIERES LES AVIGNON	Balais de balayeuse	492,12 €	590,54 €	01/09/2023
ST	JEAN LAIN E-CITY	73420 VOGLANS	Réparations sur le petit véhicule électrique MEGA (DG264KV) suite au contrôle technique non conforme	897,08 €	1 076,50 €	12/09/2023
MAIRIE	BURO+	38120 ST EGREVE	Fournitures administratives	418,68 €	502,42 €	13/09/2023
RPE	TOUT LE MONDE IL EST BOUH!	44320 CHAUVE	Spectacle Décembre 2023	750,00 €	750,00 €	14/09/2023
ENTRETIEN	SAVOIE HYGIENE	73700 BOURG ST MAURICE	PRODUITS D'ENTRETIEN	1 409,35 €	1 691,22 €	14/09/2023
ENTRETIEN	SAVOIE HYGIENE	73700 BOURG ST MAURICE	PRODUITS D'ENTRETIEN	95,04 €	114,05 €	14/09/2023
ENTRETIEN	SNAL	73100 GRESY SUR AIX	PRODUITS D'ENTRETIEN	3 488,75 €	4 156,20 €	15/09/2023
ST	SIGNATURE	73490 LA RAVOIRE	Fourniture de panneaux de signalisation temporaire	2 396,00 €	2 875,20 €	15/09/2023
ST	TISSOT ETANCHEITE	73230 BARBY	Modification d'une descente d'eaux pluviales à l'espace Belvedere – Lien sinistre.	4 892,00 €	5 870,40 €	15/09/2023
ENTRETIEN	SAVOIE HYGIENE	73700 BOURG ST MAURICE	PRODUITS D'ENTRETIEN	1 637,80 €	1 965,36 €	19/09/2023
ENTRETIEN	CI2P	73000 CHAMBERY	Vêtements de travail Agents d'entretien	365,74 €	438,89 €	19/09/2023
ENTRETIEN	ASP	38120 ST EGREVE	Sacs poubelles	542,49 €	650,99 €	21/09/2023
ST	L'AGENAIS	73800 PORTE DE SAVOIE	Abattage épicea parc de Triviers	1 030,00 €	1 236,00 €	22/09/2023
ST	MANUTAN COLLECTIVITES	79074 NIORT	Fourniture de signalisation horizontale espace Belvedere	148,30 €	177,96 €	22/09/2023
PROJET	AWS	38170 SEYSSINET PARISET	Abonnement Profil acheteur	619,00 €	742,80 €	26/09/2023

BILAN DU TOUR DE L'AVENIR féminin 31 août 2023

Prestation	Montant TTC
Dépenses	
Participation financière versée à «Alpes Vélo »	8 000,00
KILOUTOU PONTCHARRA (38) : Location de 2 groupes électrogènes	2 304,36
KILOUTOU CHAMBERY : Location de 2 WC chimiques	885,17
AGIS SECURITE CHAMBERY : 1 agent de sécurité pour la surveillance du village départ	372,52
PROTECTION CIVILE CHAMBERY : Mise en place d'un DPS avec 4 secouristes	590,00
Collations (sandwich) remises aux jaloneurs	199,50
Sous total dépenses	12 351,55
Recettes	
Subvention reçue de Grand Chambéry Alpes Tourisme Manifestation d'envergure nationale	3 000,00
TOTAL général	9 351,55

Le Conseil municipal prend acte de ces décisions.

Questions diverses

162 communes qui sont situées en zone tendues sur les 273 communes en Savoie.

Pour 1 logement plus de 4 demandes

Nous avons instauré la taxe sur les logements vacants cette année 2023, mais en 2024 cette taxe sera basculée à l'ANAH.

Notre commune sera-t-elle compensée de ce manque de recettes, en attente du retour de l'Etat ?

Grand Chambéry Tourisme a obtenu son label.

Tirage au sort des référents de la participation citoyenne

77 candidatures mais des personnes ont candidaté alors qu'elles ne sont pas sur les listes électorales Soit 7 personnes. Seconde condition, les candidats devaient signer la charte soit 43 personnes qui l'ont retournée signée.

Mme le Maire rappelle aux élus que la commune a été divisée en 6 secteurs. Qu'il a été décidé de tirer au sort 4 référents par secteur, avec dans la mesure du possible une parité avec 2 femmes et 2 hommes.

Toutefois pour le secteur Centre ancien il n'y avait que 4 inscrits donc ils sont désignés tous les 4 d'office :

- BURDIN Michèle
- PORTAY Damien
- BRUNET Patrick
- RINCHET Christophe

Hyper centre :

- GRISELAIN Marie-Christine
- SILLION Anne
- DANQUIGNY Frédéric
- PAOLI Bernard

Nord-Est

- HUBER Lionel
- VERGNAT Eric
- TISO Anne-Marie
- TERREAUX Denise

Sud-Est

- MARCHAL Marie Louise
- PERCHEC Mylène
- NAVARDIN Martine
- BLANC Jérôme

Sud-Ouest

- COUTON Jeannine
- ZERAIBI Azzeddine
- BORTER Alain
- MARTIN Lionel

Nord-Ouest

- LENEGRE Dominique
- MISSAGHIEH Sabine
- CHABRY Gilles
- GUILLERMOND Véronique

La 1ère réunion avec les élus en charge des secteurs de la ville se déroulera le vendredi 20 octobre à 18h30 en réunion plénière en mairie.

Caroline GUERLINCE trouve l'initiative des fleurs roses dans le centre très bien. Mme le Maire précise que cette initiative revient à Maryse MARLIER. Les commerçants vont s'inscrire également dans cette démarche d'octobre rose, en soutien du cancer du sein.

Samedi matin 14 octobre de 9h à 12h, collecte pour les restos du cœur cette collecte sera partagée avec la banque alimentaire. Merci aux habitants et aux élus qui participeront à cet effort.

Pensez également à voter pour le projet citoyen porté par les enfants de Challes-les-Eaux. Apportez votre soutien en votant sur plateforme du Département de la Savoie, il faut voter pour 3 projets mini ou 5 maxi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 55.

Fait à Challes-les-Eaux, le 5 octobre 2023

Madame le Maire,
Josette REMY

Le Secrétaire de séance,
Françoise DELACHAT



DCM202391	4 octobre 2023	Echange de parcelles avec l'Opac, lieudit Pré Carré
DCM202392	4 octobre 2023	Nouvelle nomenclature des emplois communaux du Service technique – atelier municipal - et recours à des agents contractuels pour accroissement temporaire d'activité et accroissement saisonnier
DCM202393	4 octobre 2023	Tableau des effectifs – Nomenclature des emplois communaux – Service administratif mairie
DCM202394	4 octobre 2023	Approbation tarifs cinéma
DCM202395	4 octobre 2023	Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales